

Commentaires de la France énoncés à l’OEWG du 14 mars 2022
sur l’avant-projet (*draft 0*) de recommandations politiques du CSA sur la
promotion de la participation/l’engagement et de l’emploi des jeunes dans
l’agriculture et les systèmes alimentaires

1. Nous remercions et félicitons l'équipe pour l'effort de rédaction d'un document concis mais néanmoins complet, cherchant à être ambitieux et intégrant la plupart des points importants pour la France (diversité des jeunes, aspects inter-générationnels, approche par une vision universelle et indivisible des droits, emplois décents, accès égal à l'éducation, investissement dans l'éducation et la formation, approche territoriale, valeur ajoutée apportée par les jeunes au secteur). Cependant, les notions d'attractivité (ajout au titre de la partie 2), de pluri-activité et de pluri-localité pourraient encore être approfondies
2. Afin d'éviter toute confusion, nous demandons à ce qu'il soit fait systématiquement référence à "l'agriculture et les systèmes alimentaires" (comme dans le titre), ou "au secteur agricole et les systèmes alimentaires", mais que le champ d'action de ces recommandations politiques ne soient pas réduits au secteur agro-alimentaire, comme c'est le cas actuellement dans la partie « justification ». En effet, même si le terme *agri-food sector* est plus large en anglais, la traduction par « agro-alimentaire » en français, ne recouvre que la partie aval/transformation des produits agricoles, ce qui est réducteur. Par ailleurs, le texte pourrait préciser davantage la situation spécifique des jeunes dans les systèmes alimentaires en dehors du secteur agricole.
3. Nous proposons de destiner ces recommandations politiques également aux acteurs non-étatiques, à l'instar des recommandations politiques sur l'agroécologie et les autres approches innovantes.
4. Nous accueillons très favorablement la mention de l'hétérogénéité des jeunes et particulièrement la mention de l'égalité de genre et d'autonomisation des jeunes femmes et des filles. Il est essentiel que cela apparaisse comme un principe transversal à chaque recommandation politique.
5. Au paragraphe 3e), nous souhaiterions que l'appui à l'entrepreneuriat agricole, soit également traité du point de vue de la formation, en complément des différents dispositifs financiers évoqués.
6. Au point 3f), nous proposons de renforcer dans le texte l'importance à rendre les conditions de vie en zones rurales plus attractives, également en dehors des opportunités d'emplois décents dans les systèmes alimentaires.
7. Nous saluons et soutenons la mention des innovations sociales dans la partie dédiée à l'innovation ainsi que l'attention portée aux jeunes non pas comme seuls usagers mais également comme sources d'innovation.

8. Nous souhaitons également que la notion d'engagement soit bien conservée dans le titre en français. Le remplacement par le mot « participation » atténue la notion et ne nous semble pas approprié.
9. Sur les points 1e) et 1f) qui concernent la collecte et l'utilisation de données, nous appelons à veiller à la protection et la sûreté des données personnelles.
10. Au paragraphe 2a), nous souhaiterions comprendre la différence entre "emploi dans la dignité" et "dans des conditions décentes" qui sont dans la même phrase et nous paraissent redondants. Parler d'emplois décents nous paraîtrait suffisant.
11. Enfin, nous souhaiterions signaler que la traduction en français est parfois un peu approximative, rendant quelquefois la compréhension difficile. Nous proposons au secrétariat de lui envoyer quelques suggestions de traduction qui nous paraîtraient plus appropriées.